



1. Le concept de l'association

Rejoignez une aventure maritime unique.

Notre association « concept voile » a pour objectif de rendre possible une navigation autour du monde en voilier et de partager cette expérience avec ses adhérents. Le bateau étant affrété par l'association, les participations financières ne correspondent pas à une prestation commerciale, mais à une contribution au budget annuel de fonctionnement de l'association à but non lucratif.

Chaque équipier participe au prorata du temps passé à bord, permettant ainsi à chacun de découvrir les plus beaux archipels dans un esprit de partage

Avantage de cette formule ?

Pour louer un voilier de 45 à 50 pieds dans le Pacifique pour un couple souhaitant naviguer quinze jours, le budget peut facilement dépasser 8 000 à 12 000 €, sans compter l'organisation, l'avitaillement, le gasoil, etc...

Notre association propose une approche différente : chacun contribue simplement au budget annuel du projet en fonction du nombre de jours passés à bord.

3. L'esprit du projet

vos contribution vous offre l'opportunité d'une expédition autour du monde tout en étant les acteurs de votre propre rêve le temps d'une ou plusieurs escales ou d'une traversées.

Vous partagez la vie du bord, découvrez la navigation hauturière, participez aux manoeuvres et vivez le rythme de l'océan. Cela comprend, les tâches ménagères (les repas, la vaisselle, le ménage etc... dont le capitaine est dispensé) et la bonne humeur !. Votre capitaine s'occupe de la navigation, de votre sécurité et d'éventuels problèmes techniques. Nous ne demandons pas d'expérience nautique particulière. Vous pouvez être débutant et ceci sera votre initiation, ou bien plus aguerri, et ainsi confirmer vos connaissances. La navigation ne demande pas de qualités physiques particulières, mais requiert un esprit ouvert, une tolérance et un savoir-vivre qui faciliteront la vie sur un voilier. Chaque escale est choisie pour sa beauté et si possible, loin du monde industrialisé.

4. Le budget annuel expliqué

Une contribution transparente

Chaque année, l'association établit un budget prévisionnel comprenant notamment :

maintenance du voilier,

renouvellement du matériel de sécurité,

entretien du gréement et du moteur et autres,

assurances,

frais administratifs,

fonctionnement courant,

disponibilité permanente du capitaine.

Les adhérents contribuent à ce budget au prorata de leur durée de navigation.

5. Les valeurs

Le monde est composé de 70% d'océan, le découvrir à bord d'un voilier paraît approprié

- La beauté du monde et l'océan comme destination, une philosophie de vie

Nous souhaitons constituer que de petits équipages animés de :

- passion pour la mer,
- respect de la nature,
- convivialité,
- esprit d'équipe,
- découverte des cultures du monde

ASSURANCES

Le bateau ne dispose que d'une assurance en « Responsabilité Civile ». Ce qui implique qu'en aucun cas le skipper, ou l'association ne pourront être tenus pour responsables en cas d'accident, de maladie ou de rapatriements pendant la durée du séjour, que ce soit à bord, ou lors des excursions à terre. Chaque équipier doit s'assurer qu'il satisfait bien aux conditions d'accès à un pays (passeport valide et visa). Le skipper est le seul juge du parcours. Ni lui, ni l'association ne pourront être tenus pour responsables en cas de retard dû à vos liaisons aériennes, contingences administratives, conditions météo ou problèmes techniques. En ce qui concerne les vols, et notamment, le vol retour, il est vivement conseillé à nos équipiers de prendre UNE OPTION « ANNULATION REMBOURSABLE ET/OU ECHANGEABLE », au cas où nous serions bloqués hors du port de débarquement initial pour des raisons météorologiques ou techniques. Dans le cas où vous rateriez l'avion du retour, (pour l'instant, cela n'est jamais arrivé) ni l'association, ni le capitaine, ni le bateau affrété ne pourront être tenus pour responsables de cette situation et cela ne pourra donner lieu à aucune indemnité ou dédommagement. Les frais additionnels de transport (changement du billet d'avion, billets de train, location de voiture, taxi, etc...) seront à votre charge. De même, en cas de retard lors de notre retour au port de débarquement pour raison météo ou autres, il est vivement conseillé de ne pas prévoir d'engagements significatifs immédiatement après la date de retour dans votre pays d'origine.

MEDICAL

Veillez à prendre vos médicaments pour tout traitement (prévoyez pour le double du temps passé à bord). vous concernant ainsi que contre le mal de mer éventuel. Le bateau dispose d'une pharmacie de bord pour les premiers secours complétée de plusieurs choses utiles, mais elle reste néanmoins basique.